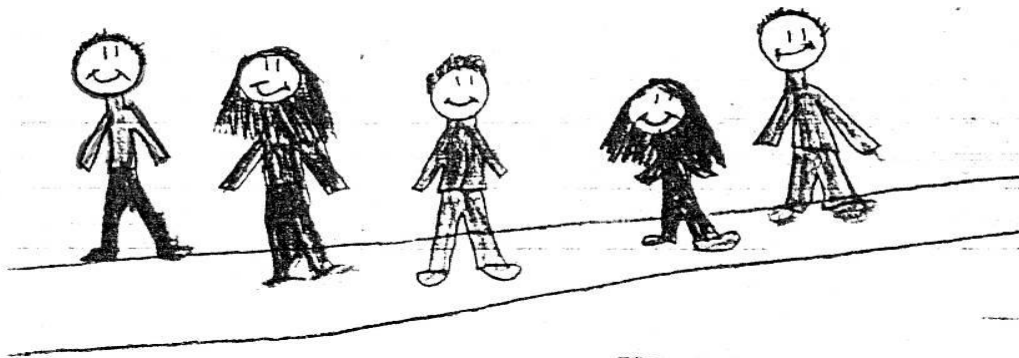


POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE ET MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

LES ORIENTATIONS



NOS GÉNÉRATIONS EN ACTION !



MUNICIPALITÉ SAINT-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE
155, rue Principale Saint-Eugène-de-Ladrière (Québec) G0L 1P0
Téléphone : (418) 869-2582 Télécopieur : (418) 869-2582

TABLE DES MATIÈRES

POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

Message : du maire	p. 3
du comité famille.....	p. 4
Mandat du Comité PFM + MADA	p. 4
Un brin d’histoire sur nos familles.....	p. 5
1. Les caractéristiques de la municipalité de Saint-Eugène	
1.1. Démographie.....	p. 7
1.2. Les organismes.....	p. 8
1.3. Les services à proximité	p. 10
1.4. Portrait socio-économique	p. 11
2. La Politique familiale municipale et Municipalité amis des aînés	
2.1. La définition de la famille	p. 12
2.2. Les préoccupations des familles, des aînés et leurs attentes	p. 13
2.3. Les objectifs de la municipalité.....	p. 14
2.4. Les champs d’intervention	p. 15
2.4.1. La famille	
2.4.2. Bénévolat	
2.4.3. Habitation	
2.4.4. Environnement	
2.4.5. Économie	
2.4.6. Transport	
2.4.7. Sécurité et administration municipale	
2.4.8. Loisirs, sports et culture	
2.5. L’identification des partenaires et leur rôle	p. 17

3. Conclusion.....	p. 18
Remerciements.....	p. 19
Bibliographie.....	p. 19

MOT DU MAIRE

Ayant à cœur de conserver notre municipalité vivante et ce, à l'aide de projets réalistes et bien ciblés, il me fait plaisir d'appuyer l'intégration du volet Aînés à la démarche Politique familiale municipale.

La mise à jour de cette politique et l'ajout du volet Municipalité amie des aînés, nous a permis de s'assurer du suivi et d'adapter les services municipaux selon les besoins actuels des familles.

Suite au sondage réalisé auprès d'un grand nombre de familles, il en ressort que le principal axe d'intervention selon le plan d'action est **LA FAMILLE**.

L'objectif premier est d'être à l'affût de tous nouveaux projets à développer concernant l'analyse des constats suggérés dans le plan d'action.

Pour ce faire, je souhaite qu'il y ait concertation entre tous les comités, les organismes et la population de Saint-Eugène-de-Ladrière pour contribuer à un meilleur partenariat.

Nous désirons que nos familles aient un sentiment d'appartenance dans l'aménagement de leur milieu de vie.

En terminant, je tiens à remercier tous les gens qui ont contribué à l'élaboration de ce projet .

Gilbert Pigeon
Maire de Saint-Eugène-de-Ladrière

MOT DU COMITÉ FAMILLE

A vous tous, familles de Saint-Eugène,

C'est avec la reconnaissance et la fierté de nos familles que le volet Municipalité amie des aînés est intégré à la Politique familiale municipale.

Suite au suivi du travail de recherche au sein de notre communauté, nous continuons de prendre l'engagement de fournir aux familles et aux aînés, un cadre de vie répondant à leurs besoins. Par ces actions, tous pourront évoluer dans un milieu où il fait bon vivre.

Le comité famille et moi tenons sincèrement à remercier l'implication de tous les bénévoles et organismes du milieu.

Tous ensemble, continuons d'aller de l'avant en conservant notre lien d'appartenance et **nos générations en actions.**

Isabelle Berger
pour le Comité famille

MANDAT DU COMITÉ FAMILLE

LE COMITÉ DE LA PFM ET DU VOLET MADA

C'est par le comité famille que s'exprime la mise en œuvre du plan d'action et du suivi de la politique. La représentation du milieu permet d'enrichir les secteurs d'interventions ciblés.

Selon les plans d'action suggérés le comité :

- Recueille et analyse l'information et l'évolution
- Planifie et coordonne la mise en œuvre
- S'assure de la mise en place et du suivi
- Encourage la vision PFM et MADA dans les dossiers municipaux
- Assure un lien avec la communauté sur toute action ayant un impact sur la population

UN BRIN D'HISTOIRE

Il était une fois...

Un homme qui s'appelait Bonaventure Berger. Né en 1841 à St-Fabien, il fut le premier habitant de Saint-Eugène-de-Ladrière. Il épousa Arthémise St-Laurent et de cette union naquirent 8 enfants.

Dès sa jeunesse, Bonaventure s'attira l'admiration des siens car il faisait preuve de courage et de ténacité. Ce sont d'ailleurs ces qualités qui l'ont amené à s'installer sur un petit lot encore à l'état sauvage dans le cinquième rang de St-Fabien (aujourd'hui devenu St-Eugène), dans les années 1870. Il s'installa et se construisit un petit camp en bois rond pour y loger sa petite famille.

Bonaventure, sa femme Arthémise et toute sa petite famille ont trimé dur. Pour vivre, Bonaventure a dû défricher un lopin de terre, s'en faire un petit jardin qui lui

fournissait tous ses légumes et y cultiver aussi de l'orge perlé pour se faire du pain. Hélas, souvent avarié par les gelées, cet orge donnait un pain de bien mauvaise qualité qu'on devait tous se résigner à manger pour vivre. Souvent, l'été, la petite famille allait prendre son repas dans les champs; celui-ci consistait alors à déguster les fruits sauvages qu'on y trouvait avec une tranche de pain qu'on avait apportée ainsi qu'un peu d'eau qu'on traînait dans une petite chaudière. Souvent, on a vu Bonaventure partir chercher des vivres au village de St-Fabien et y revenir le dos courbé par le poids de ses provisions; et, tout ça se faisait à pied dans des sentiers mal débroussaillés. Quel courage!¹

La première famille établie dans notre municipalité fut donc celle de Bonaventure Berger.

Ensuite plusieurs événements majeurs ont conduit à l'installation d'autres familles, comme les D'Astous et les Bérubé, qui sont des souches importantes. Voici quelques dates à retenir² :

1880- Début de la paroisse. Construction du premier moulin à scie.

1910- Construction d'une première école surnommée l'école rouge.

1924- Premier mariage à St-Eugène-de-Ladrière.

1926- Construction d'un pont sur la rivière.

1929- Permission de l'Archevêque de Rimouski de construire une église à Saint-Eugène-de-Ladrière.

1942- Premier baptême à St-Eugène.

1943- St-Eugène a sa Caisse Populaire.

1951- Installation de l'électricité.

1965- Les rues de St-Eugène sont asphaltées.

¹ Extrait d'une lettre de son fils Émile laissée à Laurent Lavoie, prêtre-desservant de St-Eugène (1946).

² Source : Album-souvenir du 30^{ième} anniversaire de la paroisse de Saint-Eugène-de-Ladrière 1942-1972

1968- Construction du garage municipal.

Et depuis ce temps, beaucoup d'autres installations ont été faites dans notre municipalité pour et par nos familles.

LES CARACTÉRISTIQUES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE

Pour bien comprendre la dynamique de nos familles, il est important de connaître certaines caractéristiques sur la municipalité en général.

1.1. DÉMOGRAPHIE

Profil et fiche technique

Saint-Eugène-de-Ladrière est une municipalité de la MRC Rimouski-Neigette qui compte près de 415 habitants. On y retrouve environ 175 logements privés. Le pourcentage de la population âgée de 55 ans et plus est de 45%. L'étendue du territoire de la municipalité est de 335,56³ kilomètres carrés.

L'arbre emblème : sapin baumier

Le gentilé : eugénois, eugénoises

Site web : www.municipalite.saint-eugene-de-ladriere.qc.ca

³Selon une fiche réalisée par SADC de la Neigette inc (statistique 2006)

Population approximative par groupes d'âges

0 - 14 ans : 62 personnes

15 - 24 ans : 49 personnes

25 - 44 ans : 74 personnes

45 - 54 ans : 97 personnes

55 - 64 ans : 65 personnes

65 - 74 ans : 42 personnes

75 ans et + : 21 personnes

1.2. LES ORGANISMES

Les organismes oeuvrant dans la municipalité ainsi que leurs fonctions

- ❖ Association chasse et pêche St-Fabien/Ladrière : L'association chasse et pêche est un regroupement permettant un divertissement plein air et familial.

- ❖ Centre Intervoie - CACI (Centre d'accès communautaire Internet) : Centre informatique qui a pour mission d'offrir Internet à la population et ce, à un coût abordable. Le but de cet organisme est aussi d'assister les utilisateurs, de leur fournir de l'aide par des formations.

- ❖ Cercle de fermières : Les activités du cercle (sorties en groupe, repas communautaire, visite, exposition, cours) sont dans le but d'intéresser, d'informer, de prendre position, d'agir et surtout de créer des liens solides d'amitié entre les membres en partageant leur savoir.

- ❖ Chevaliers de Colomb Conseil 9857 des Ecartis : Les Chevaliers de Colomb font la promotion de 4 grands principes, soit : la Charité, l'Unité, la Fraternité et le Patriotisme. Ils prennent une place dans la vie de l'Église et dans la communauté.
- ❖ Club de motocyclistes Les Inconnus : Cette organisation est connue pour la préparation, à chaque année, de la fête de la St-Jean Baptiste.
- ❖ Club des 50 ans et plus : Club pour personnes âgées qui organise des soirées de danse, des tournois de cartes et différentes activités dans le but de les garder actifs
- ❖ Club l'Étang du moulin : Club de motoneiges reconnu pour ses sentiers régionaux de qualité, ses « brunchs », super accélération et activités hivernales.
- ❖ Corporation de développement St-Eugène-de-Ladrière: met en place divers projets et soutient des organismes visant le développement économique, social et communautaire de la municipalité.
- ❖ Fabrique Paroisse St-Eugène : Avec l'aide de bénévoles, cet organisme de bienfaisance veille à l'initiation chrétienne de nos jeunes, et par des activités de financement voit au soutien de l'église paroissiale.
- ❖ O.T.J. (Oeuvre des terrains de jeux) : Cet organisme gère un centre communautaire permettant aux gens de tous âges de s'y divertir. La salle est

aussi utilisée pour diverses réceptions (mariages, réunions, rencontres amicales...).

1.3 LES SERVICES À PROXIMITÉ

Les services

- ❖ Bar salon Ladrière
- ❖ Bureau de Poste
- ❖ Cabane à sucre d'la Bonaventure
- ❖ Caisse Populaire : Centre de services
- ❖ Cantine chez Doudou
- ❖ Centre de Conditionnement physique
- ❖ Coopérative de câblodistribution
- ❖ Dépanneur chez Ti-Jeanne
- ❖ Garage Laurent Jean : Essence et garage
- ❖ Le Gît à Gil : Hébergement
- ❖ Pavillon Lavoie : préscolaire et primaire, surveillance en milieu scolaire, bibliothèque municipale et scolaire
- ❖ Pourvoirie Nicolas-Rioux
- ❖ Service de garde en milieu familial : Garderie Nathalie Pigeon et Garderie Manon Roy

Les évènements

- ❖ Autodrome Bas St-Laurent
- ❖ Carnaval (activités hivernales)
- ❖ Dîner Hot-dog « semaine de la famille »
- ❖ Fête de la Forêt
- ❖ Fête St-Jean-Baptiste
- ❖ Journée annuelle « Aînés »
- ❖ Québec Top 4x4
- ❖ Super accélération motoneiges

1.4 Portrait socio-économique

À Saint-Eugène-de-Ladrière, les gens possèdent des qualités d'entrepreneurship. En effet, on compte près de 25 entreprises qui créent plusieurs emplois, entre autre dans le secteur forestier, la construction et rénovation résidentielle, dans le secteur des services et des ressources humaines.

On a aussi d'importantes entreprises agricoles.

L'occupation du territoire : 95% forêt, 3,5% agricole, 1,5% périmètre urbain⁴

⁴Selon une fiche réalisée par SADC de la Neigette inc (statistique 2006)

LA POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE ET MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS DE SAINT-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE

2.1. LA DÉFINITION DE LA FAMILLE

Dans une perspective sociohistorique, le Conseil de la famille et de l'enfance dans sa publication intitulée « Prendre en compte la diversité des familles » précise que le « Québec a connu trois modèles familiaux au cours de son histoire. Ces modèles se distinguent par la structure et la composition du noyau familial, les rapports que la famille entretient avec l'extérieur, les rôles parentaux et le rôle des enfants ainsi que leurs interactions dans la vie quotidienne et finalement, par les principales valeurs qui y sont véhiculées⁵.

L'intégration du volet spécifique aux aînés à la politique familiale de la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière permet de reconnaître l'interaction entre grands-parents, parents et enfants. Ces liens permettent un soutien moral et matériel tout au long d'une vie et ce, à travers les générations, favorisant ainsi le développement social, physique, affectif et intellectuel. De plus, cette définition est selon nous valable puisqu'elle traite des différents modèles de familles et qu'elle inclut les cycles de la vie familiale (petite enfance, enfance, adolescence, jeune adulte, parent, grands-parents)

⁵ Carrefour action municipale et famille 2009

2.2. LES PRÉOCCUPATIONS DES FAMILLES, DES AÎNÉS ET LEURS ATTENTES

Suite à un sondage distribué à environ 43% des familles et aussi en discutant et en étant à l'écoute des citoyens, nous avons été en mesure d'établir les principales préoccupations et les attentes des familles et des aînés.

Voici quelques constats de la population :

1. afin de permettre un répit à de jeunes parents, besoin d'une liste de gardiens et gardiennes d'enfants
2. parfois nos aînés vivent dans l'isolement et manque d'information sur les services offerts
3. manque d'équipements de loisirs, d'animation et de surveillance pour nos jeunes à la salle communautaire et besoin davantage d'activités intergénérationnelles
4. besoin d'aires de repos permettant à nos marcheurs d'être à l'abri des intempéries
5. afin d'assurer la sécurité des piétons et des cyclistes, publier les règlements de sécurité
6. faire connaître l'existence et le rôle des organismes pour contribuer à une meilleure implication bénévole

2.3. LES OBJECTIFS DE LA MUNICIPALITÉ

Avec la mise à jour de la politique familiale municipale ainsi que le volet municipalité amie des aînés, la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière a comme objectif d'améliorer le mieux-être des familles et des aînés en leur offrant le soutien et les informations nécessaires à leurs besoins.

Les gens espèrent que des mesures seront amenées à moyens et à longs termes afin de demeurer actifs et en sécurité au sein de notre communauté. D'autres préoccupations sont élaborées dans le document « Plan d'action »

La municipalité poursuit donc, avec l'aide du comité famille, les objectifs suivants :

- Faire en sorte que les familles, les jeunes et les aînés demeurent dans notre municipalité
- Inciter de nouvelles familles à choisir Saint-Eugène comme milieu de vie
- Cibler les besoins pour mettre en place différents moyens pour les combler
- Être présent pour soutenir les projets et les activités intergénérationnelles visant l'amélioration de la qualité de vie des familles
- Développer un partenariat entre les différents intervenants sur les questions familiales
- Adapter les services municipaux aux besoins des familles
- Assurer le suivi de la politique familiale municipale et du volet municipalité amie des aînés

2.4. LES CHAMPS D'INTERVENTION

Une mise à jour a été complétée pour le choix des champs d'intervention sur lesquels la municipalité a l'intention de continuer à mettre des efforts particuliers. Leur ordre de priorité a été choisi suite à un sondage réalisé auprès des familles. Les actions se rapportant à chacun des axes d'interventions sont décrites dans le document « plan d'action ».

2.4.1. LA FAMILLE (avec 31%)

La famille est une préoccupation constante pour les citoyens de notre municipalité. Il est important de continuer de mettre en place des actions pouvant améliorer leur bien-être afin de soutenir les parents dans leurs responsabilités.

2.4.2. BÉNÉVOLAT (avec 12%)

Le bénévolat permet de s'impliquer par une meilleure participation citoyenne. Tous ceux qui contribuent à une implication bénévole en offrant de leur temps, sont très précieux pour les familles de notre municipalité. Il est important de continuer à promouvoir et à encourager le bénévolat.

2.4.3. HABITATION (avec 11%)

Les citoyens de notre municipalité sont très fiers de leur propriété. Nous devons leur fournir les moyens nécessaires pour continuer d'embellir, de prendre soin et de demeurer dans leur résidence.

2.4.4. ENVIRONNEMENT (avec 11%)

De plus en plus, la population est sensibilisée à la protection de l'environnement. La municipalité encourage les citoyens de tous âges à respecter et à préserver leur milieu de vie.

2.4.5. ÉCONOMIE (avec 10%)

La municipalité se tient à l'affût de nouveaux projets à développer dans le but d'encourager les entreprises déjà existantes à y demeurer et aussi d'inciter d'autres entreprises à venir s'y installer. Ceci dans le but de créer de l'emploi et de conserver des retombées économiques.

2.4.6. TRANSPORT (avec 10%)

Avec la mise en place d'un transport collectif offert par la MRC Rimouski-Neigette, notre municipalité offre à ces citoyens la possibilité d'un service sécuritaire de déplacement à moindre coût.

2.4.7. SÉCURITÉ ET ADMINISTRATION MUNICIPALE (avec 8%)

La municipalité est sensibilisée à la sécurité des citoyens dans leur milieu de vie. Pour ce, des mesures supplémentaires ont été prises comme des séances d'informations, des règlements et une plus grande surveillance policière. La sécurité des familles comprend aussi celle de leurs biens. La municipalité désire que les familles et les aînés aient un sentiment de sécurité pour eux-mêmes et par rapport au milieu dans lequel ils habitent. Pour réaliser ces objectifs, la prévention est de mise.

2.4.8. LOISIRS, SPORTS ET CULTURE (avec 7%)

Les familles ont besoin d'avoir des lieux sécuritaires, des espaces propres à la socialisation. Nous devons placer à leur disposition des équipements, des personnes ressources et bâtir des activités qui répondent à leur besoin d'épanouissement. Le

divertissement est nécessaire aux familles pour conserver un bon équilibre moral et physique.

2.5. L'IDENTIFICATION DES PARTENAIRES ET LEUR RÔLE

Partenaires locaux :

- Chaque citoyen contribue, par sa participation à la vie de la communauté, à l'amélioration du milieu de vie pour les familles
- En accueillant nos enfants, l'école est une bonne ressource pour les familles
- L'église qui, en invitant au rassemblement et en renforçant nos croyances, peut guider les familles
- Les organismes (voir descriptions aux pages 8 et 9 du présent document)
- Les entreprises sont aussi des partenaires pour les familles puisqu'ils contribuent à certaines activités en offrant de leur temps bénévolement

Partenaires régionaux :

- La commission scolaire : permet d'impliquer les enfants dans les projets communautaires et intergénérationnelles
- CLSC (centre local de services communautaires) : améliore l'état de santé et les conditions sociales d'individus de notre communauté
- La Sûreté du Québec : pour faire de la prévention et assurer la sécurité des familles
- Des services publics (Coup de main à domicile, Pharmacie, Épicerie ...) : permet à nos aînés de demeurer dans leur résidence le plus longtemps possible
- La MRC Rimouski-Neigette : pour nous fournir des renseignements pertinents et pour nous guider dans nos démarches.

- Le gouvernement provincial et fédéral : apporte de l'aide par des subventions et différents programmes.

CONCLUSION

Avec cette mise à jour de la politique familiale municipale et de l'ajout du volet municipalité amie des aînés, encore une fois, nous avons démontré notre préoccupation envers le bien-être de nos familles et de nos aînés. Nous sommes une petite municipalité mais nous voulons la conserver vivante et ce, à l'aide de projets réalistes et bien ciblés. Nous désirons que nos familles, ainsi que nos jeunes en interaction avec nos aînés aient un sentiment d'appartenance dans l'aménagement du milieu de vie. C'est avec la participation de chacun que nous réussirons à conserver une société où la famille est une priorité.

Gardons en mémoire ce slogan : **NOS GÉNÉRATIONS EN ACTION !!**

REMERCIEMENTS

Pour réussir à bien documenter ces deux dossiers, il fut essentiel pour moi de recueillir toutes les informations pertinentes avant l'élaboration de ces documents. A tous les acteurs de la politique familiale, les intervenants, les représentants d'organismes ainsi qu'à tous les citoyens de notre municipalité, chapeau pour votre rôle dans l'élaboration de la mise à jour de la politique familiale municipale et du volet municipalité amie des aînés. Vous faites partie intégrante des résultats accomplis et de tous ceux à venir.

BIBLIOGRAPHIE

Album-souvenir du 30^{ième} anniversaire Paroisse de Saint-Eugène-de-Ladrière 1942-1972
Fiche réalisée par SADC de la Neigette inc (statistique 2006)

Guide d'information sur la politique familiale du CAMF (2009)

Rédaction : Nicole Paradis

Mai 2011